

Compte rendu de la Commission Santé, Environnement, Cadre de Vie du 28/09/2023

Présents : M. GENGOUX, M. FLASQUE (ONF), M. CRASSO (Garant Forêt), M. RAMART (DST), Mme DEHOUX (DGS)

Absents excusés : M. COMPERO, M. KISSENBERGER, M. BENBOURECHE

Absents : Mrs ROUSCHOP Francis, M. PIRE-ABITANTE, M. DROUIN, M. VOITON, Mme DUPONT

Parcelle scolytée : autorisation donnée à l'ONF en 2024 pour procéder à l'abattage

Considérant l'aménagement en vigueur et le programme de coupes 2024,

Considérant l'état de crise sanitaire (scolyte) toujours en vigueur,

La Commission propose de demander à l'ONF, le martelage et la destination en vente bois sur pied des parcelles touchées par le scolyte, dans la Forêt Communale de Bogny sur Meuse, pour 2024.

Affouage 2024

La Commission propose :

- d'arrêter le produit des coupes des parcelles de la Forêt Communale, comme suit :

Parcelles	Surface à désigner	Volume estimé
41	15 ha	350 m ³
51	7,2 ha	300 m ³
52	6,5 ha	250 m ³
63	10,8 ha	320 m ³
64	9,7 ha	300 m ³
65	7,15 ha	200 m ³
11	7,7 ha	120 m ³
42	4,4 ha	80 m ³
TOTAL	68,45 ha	1 920 m³

d'une superficie cumulée de 68,45 hectares à l'affouage sur pied. de fixer le volume minimal estimé des portions à 5 stères,

- de fixer le montant total de la taxe d'affouage à 17 500 €. Ce montant étant divisé par le nombre d'affouagistes arrêté dans le rôle,
- de fixer le montant de la taxe d'affouage à 35 € / affouagiste, (l'ONF ne garantissant pas de volume par part affouagère)
- de fixer l'inscription du 01/09 au 20/09/2023

- de fixer le tirage des parts aux mois de novembre – décembre 2024,
- de fixer le délai d'exploitation à compter de la distribution des parts jusqu'au 31/03/2025, en dehors des périodes de chasse et/ou diverses manifestations sportives. Après cette date, l'exploitation est interdite pour permettre la régénération des peuplements.
- de fixer le délai d'enlèvement du 15/04/2025 au 30/09/2025 pour permettre la sortie du bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses et en dehors des périodes de chasse.
- d'interdire la circulation des véhicules hors des chemins et places de dépôt, en raison du préjudice qu'ils pourraient occasionner aux sols forestiers et aux peuplements,

Un rendez-vous sera pris avec Antoine FLASQUE et les Services Techniques afin d'aller dans la parcelle 41 et de procéder au marquage (ancienne parcelle destinée il y a 4 ans à l'affouage).

Monsieur FLASQUE demande si les Services Techniques ont une mini-pelle afin de remettre en état les pistes avant l'attribution des parts affouagères. M. RAMART répond, qu'en fonction de l'état des chemins, notre mini-pelle ne sera pas peut être pas suffisante. Auquel cas, il faudra faire appel à une entreprise de TP.

Point sur le plan de relance forestier

Il est prévu de reboiser 8 ha : approximativement 4 ha de feuillus et 4 ha de résineux. La plantation sera réalisée en partie par l'ONF et l'Ets ID VERDE. Nous avons reçu de la part d'ID VERDE (après plusieurs relances), la provenance des plantations (en majorité). Il manque aujourd'hui la provenance de l'alisier torminal. Le broyage est prévu pour fin octobre.

Information sur le fleurissement et le mobilier urbain

En raison des arrêtés sécheresse de plus en plus fréquents, la Ville souhaiterait diminuer le nombre de ses jardinières et planter de plus en plus de plantes grasses.

Le principe des prairies fleuries a plu énormément à la population. Cette initiative sera reconduite au printemps et à l'été prochains.

Nous avons demandé une subvention auprès de l'Agence de l'Eau afin d'installer une cuve de récupération des eaux pluviales qui serait enterrée près des ateliers. Pour information, l'arrosage c'est 4 000l par jour.

Concernant le mobilier urbain, nous sommes en attente des commandes passées auprès de HDNR. Nous devrions le recevoir pour la fin de l'année.

Point sur l'éco-pâturage

Nous sommes dans la dernière année de notre contrat signé avec Monsieur VILLEMIN.
Deux sites ont été vandalisés et un mouton tué par un chien de chasse. Monsieur VILLEMIN a
décidé de les retirer pour l'instant.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,

Kevin GENGOUX

